



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Publication de faillite/appeal aux créanciers

**Métadonnées:** SHAB, KABVD - 15.11.2019

KABBE - 20.11.2019

**Numéro de publication:** KK02-0000008498

**Canton:** VD

**Entité de publication:**

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

## Publication de faillite/appeal aux créanciers AXIAL FINANCE SA

**Débiteurs:**

AXIAL FINANCE SA

CHE-112.226.652

Avenue Robert-de-Menthon 16

1005 Lausanne

**Type de procédure de faillite :** sommaire

**Date de l'ouverture de la faillite :** 29.08.2019

quement à l'objet du gage constitué par l'immeuble RF no 3114 sis Aufhabenweg 6, 4900 Langenthal. Le délai pour les productions de créances garanties par gage et pour l'annonce des éventuelles revendications de propriété ou des droits préférentiels est fixé au 16 décembre 2019.

**Remarques juridiques:**

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

**Délai :** 1 mois

**Fin du délai:** 16.12.2019

**Point de contact:**

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne Chemin du Trabandan 28 1006 Lausanne

**Remarques:**

Appel aux créanciers gagistes :

La liquidation spéciale selon l'art. 230a LP est limitée uni-